

s'il avait assisté à ce congrès en sa qualité officielle il a répondu négativement. Il n'a pas voulu non plus nous faire part de ses impressions au sujet de cette réunion, bien que ce fût probablement l'événement le plus important qui ait eu lieu à Terre-Neuve depuis un grand nombre d'années relativement aux pêcheurs.

Cette année, on a convoqué à Saint-Jean des représentants des pêcheurs d'environ 200 localités pour y tenir un congrès. Ils ont tenu ce congrès et le Gouvernement n'a fait aucune déclaration officielle pour les encourager relativement à ce qu'ils peuvent s'attendre à la suite des recherches effectuées à l'égard de la prise de 1950, ou pour leur assurer ce qu'ils peuvent espérer pour la prise de 1951. Dès 1883, le gouverneur de l'époque avait décrété que les marchands devaient, avant un certain temps de l'été, indiquer aux pêcheurs quel prix ils recevraient pour leur prise. Les pêcheurs n'en ont aucune idée, tandis qu'ils devraient être parfaitement fixés, car les prix du matériel qu'ils doivent se procurer ont monté. J'ai sous les yeux une lettre dont j'aimerais lire une couple de phrases. Elle me vient d'un pêcheur très intelligent et qui réussit bien. Il y dit que le coût des accessoires de pêche est beaucoup plus élevé. Voici un extrait de la lettre.

La manille...

Les pêcheurs qui utilisent des pièges s'en servent beaucoup.

...qui se vendait 28c. la livre l'an dernier, en vaut actuellement 48. La ficelle pour parc à morue se vendait 80c. la livre l'an dernier; elle se vend maintenant \$1.02 la livre.

Cette lettre est du 13 mai. J'ignore si des concessions budgétaires pourraient modifier ces prix. Je continue la lecture de la lettre:

Le prix des autres articles essentiels à la pêche a subi une augmentation considérable; il s'établit même, dans certains cas, au double de ce qu'il était en 1950.

Chaque fois que le sujet a été débattu à la Chambre, je n'ai jamais manqué de signaler la situation difficile dans laquelle se trouve le pêcheur. S'il ne peut vendre sa prise à un prix convenable, il lui faut soit compter sur l'État soit chercher du travail dans une autre industrie. Le peu de valeur de la prise de 1950 a poussé bon nombre de pêcheurs à renoncer à la pêche cette année. Voici ce que me dit mon correspondant au sujet de la prise de 1950:

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont déçus et désabusés. Je suis sûr que pas plus de la moitié de ceux qui ont fait la pêche ici en 1950 ne reviendront à cette industrie cette année.

Les gens d'ailleurs semblent avoir pris la même attitude comme on peut le voir d'après les pêcheurs établis au nord qui ont annoncé qu'ils ne lanceront aucun navire à moins que le Gouvernement ne garantisse un prix raisonnable pour les poissons

pris au cours de l'année 1951 et d'après ces pêcheurs propriétaires d'une goélette et de trois parcs à morues, qu'un de mes amis a vus à la recherche d'un emploi à Fort-Pepperell.

C'est une base américaine. D'autres pêcheurs m'ont écrit dans le même sens. Ce sont des hommes que je suis fier de connaître et à l'avis desquels je puis me fier entièrement.

Un autre pêcheur me fait savoir que le congrès des pêcheurs a été désappointant parce qu'on n'y a pas donné de renseignements au sujet du prix minimum à l'égard de la prise de 1951. Il affirme que, si les pêcheurs avaient su à quel prix ils pouvaient s'attendre pour les poissons pris en 1950, ils seraient rentrés chez eux satisfaits. Il ajoute:

D'après les nouvelles que je possède, la pêche sera meilleure cette année de toute façon. Je ferai la pêche de nouveau, mais si je dois vendre mon poisson à un bas prix je m'attends qu'on en trouvera au moins un sur le seuil de la porte de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche.

Il ajoute encore que les pêcheurs ont beaucoup entendu parler de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche lors des entretiens au sujet de l'union, mais ils n'en ont pas encore bénéficié beaucoup. Il poursuit ainsi:

Plusieurs ne feront pas la pêche cette année. J'ai entendu dire que certains gros navires ont de la difficulté à trouver des hommes qui partageraient la prise, étant donné ce qui s'est passé l'an dernier, à l'égard du poisson. Si on nous désappointe cette année, je crains que ce ne soit la fin de l'industrie de la morue séchée.

Ce sont de fort graves déclarations. Elles parviennent pourtant d'un homme d'âge mûr qui jouit de l'estime générale.

Voici une autre lettre d'un homme qui est à la fois juge de paix et pêcheur. Il déclare:

Il en coûte si cher pour s'équiper que plusieurs de nos jeunes pêcheurs abandonnent la partie et partent pour le Groënland, Goose-Bay ou ailleurs.

Je sais que le ministre est fort bien disposé mais je me demande s'il comprend l'importance d'assurer, outre de bonnes prises, des prix satisfaisants. On procède actuellement, dans la région d'où vient le secrétaire d'État, à des expériences à l'aide de palangriers. Je me demande pourquoi on juge opportun de poursuivre de telles expériences dans la circonscription du secrétaire d'État. D'autres endroits conviendraient beaucoup mieux, sur la côte méridionale par exemple, qui, soit dit en passant, fait partie de ma circonscription. La côte méridionale est beaucoup plus rapprochée des bancs de Terre-Neuve que ne l'est Bonavista. Il me semble que si les palangriers étaient attachés à des ports tels que Ferryland, Cape-Broyle, Renewes, etc., sur la côte méridionale, ils donneraient des résultats beaucoup plus rapides qu'ils n'ob-